

Cahier des charges

« Devenir formateur »

à l'animation de la Fresque du sol

La fresque du sol s'adresse à tout le monde ! Par souci de simplicité rédactionnelle, nous nous adressons aux « formateurs » mais tout le monde peut bien entendu participer (hommes, femmes, ect...) !

1. Préambule – La Fresque du sol

Une fresque pour remettre les sols au cœur des débats : Le sol ne se limite pas à une simple surface que l'on foule : c'est un volume vivant, actif, sensible et fragile qui constitue un écosystème à part entière à la base d'une grande partie des formes de vie sur Terre.

En constante interaction avec les autres compartiments de l'environnement (eau, air, roches, organismes vivants), c'est un lieu d'intenses échanges de matières et d'énergies. Intervenant dans les cycles de l'eau, du carbone, du phosphore et de l'azote, et offrant des habitats pour les organismes vivants, il participe au bon fonctionnement et au maintien des écosystèmes naturels.

L'Homme tire de ces fonctions écologiques une multitude de bénéfices pour assurer son bien-être : production de biomasses, alimentaire ou non alimentaire, de médicaments, de matériaux de construction, régulation de la qualité de l'eau et de ses flux, régulation du climat, support de construction... En réalité, la quasi-totalité des activités humaines dépendent directement ou indirectement des sols.

Ce volume vivant caché sur lequel reposent les fondements de nos sociétés est pourtant méconnu, peu pris en compte, voire menacé... L'indifférence ou la méconnaissance, associées à la pression des activités urbaines, agricoles et industrielles, au manque de réglementation visant la protection des sols... engendrent d'importantes dégradations, pour certaines irrémédiables dans la mesure où un sol de qualité se constitue sur plusieurs centaines, voire milliers d'années.

Faire comprendre la complexité des enjeux liés aux sols et l'importance qu'ils ont dans le maintien de nos sociétés est indispensable pour permettre un passage à l'action en pleine conscience vers une gestion durable de ces écosystèmes. C'est cette mission que se donne la Fresque du sol développée par l'AFES et l'ADEME.

50 cartes reconstituant ces écosystèmes et les menaces qui pèsent sur eux ont été coconstruites par la "communauté scientifique française du sol" afin d'assurer la qualité des notions abordées. L'ensemble a été testé par près de 800 personnes de tous horizons.

Faire appel à l'intelligence collective : Au travers d'un atelier pédagogique collaboratif de 3 h, animé par un facilitateur agréé, les participants (toute personne ayant un lien direct ou indirect au sol : citoyens, décideurs, entreprises, aménageurs, etc...) aborderont les notions essentielles pour comprendre ce qu'est un sol, comment celui-ci se forme et quelles fonctions écologiques découlent de ses propriétés pour ensuite découvrir l'ensemble des services que l'on en retire, et comprendre les menaces associées à nos activités humaines et leurs conséquences. Cette prise de recul collective sur la complexité du système est suivie d'une réflexion collaborative sous forme de jeu de rôle pour faire émerger les solutions à mettre en œuvre à différents niveaux permettant une gestion durable des sols.

Mettre en avant et reconnecter les autres initiatives : Les sols étant à l'interface de nombreux enjeux (climat, biodiversité, agriculture/alimentation, forêt, déchets/pollutions, artificialisation, etc...), la Fresque du sol fait la passerelle entre plusieurs outils existants qui seront portés à connaissance des participants au cours de l'atelier (Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité, Fresque de la forêt, Fresque Agrialim, Atelier des sols vivants, Fresque des déchets, Fresque de l'artificialisation, etc...) afin de favoriser la transition écologique grâce à une prise de conscience globale sur ces sujets d'importance.

2. Conditions pour devenir formateur.rice

Les formateurs de la Fresque du sol sont des consultants indépendants de la Fresque du Sol, travaillant pour leur compte ou au sein de leur structure employeur. Ils sont sélectionnés par l'ADEME sur la base d'une candidature répondant aux attentes du présent cahier des charges.

*Ils sont garants de la qualité de la formation des futurs animateurs.rices
de la Fresque du sol.*

Les formateurs doivent pouvoir justifier d'une rigueur scientifique et une excellente connaissance des sols et des enjeux transversaux associés abordés dans la Fresque du sol (climat, biodiversité, pollution, agriculture, justice sociale...).

Ils doivent être capables d'expliquer précisément ce qu'est un sol, comment il se forme et évolue dans le temps, mais aussi expliquer des notions telles que les fonctions écologiques qui en découlent, les services écosystémiques que l'être humain en retire et les menaces qui pèsent sur les écosystèmes du fait des activités anthropiques et la façon dont l'ensemble de ces concepts sont interconnectés.

Ils doivent être en mesure d'expliquer de multiples solutions à envisager pour gérer durablement les sols, notamment identifier si les solutions proposées ne sont pas des maladaptations.

Les formateurs doivent aussi être en mesure de former les animateurs à l'animation d'ateliers collaboratifs. De bonnes qualités d'intelligence collective sont donc aussi nécessaires afin d'expliquer la posture d'animateur/facilitateur.

Pour pouvoir devenir formateur de la Fresque du sol, il faudra :

- Être **animateur pro** de la Fresque du sol ;
- Avoir animé au moins 10 Fresques du sol ;
- Pouvoir justifier d'un bagage solide dans le domaine de la pédologie, des sciences du sol et plus largement des enjeux environnementaux liés aux sols ;
- Pouvoir justifier de compétence en intelligence collective ;
- Pouvoir justifier de compétence en pédagogie active.

3. Éléments de candidature à transmettre à l'ADEME

- Lettre de candidature
- CV
- Justificatif des Fresques du sol organisées (dates, photos, REX...)
- Programme de formation envisagé (contenus, durée, méthodes...)
- Exemple de supports de formation
- Tout autre document à l'appréciation du candidat.

L'ensemble du dossier doit être transmis à : fresquedusol@ademe.fr

Avec comme titre de message *Candidature Formateur Fresque du sol*

4. Processus de sélection

Toutes les candidatures seront évaluées au fil de l'eau par l'équipe Fresque du sol à l'ADEME.

L'ADEME se réserve le droit de prévoir un temps d'échange présentiel ou distanciel avec les déposants en cas de besoin.

Un avis sera transmis par l'ADEME sous 1 mois.

- Dans le cas d'une candidature non retenue, il sera possible de la retravailler et la resoumettre ;
- Dans le cas d'une candidature retenue, trois étapes seront à réaliser avant l'organisation de la première formation :
 - L'ADEME transmettra une charte du formateur, à retourner signée ;
 - Les supports de formation seront transmis à l'ADEME pour validation ;
 - Le formateur devra rejoindre l'espace de discussion dédié aux formateurs.